

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FREJAIROLLES**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 30/06/2023

Nombre de membres présents : 12

Date d'affichage : 07/07/2023

Séance du 06 juillet 2023

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS ET LE 6 JUILLET à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASIMIR Jérôme, Maire.

Présents : Jérôme CASIMIR, Marie-Christine CABAL, Christian CHAMAYOU, Nathalie DEGUDE, Lydie FOISSAC, Richard FERNANDEZ, Nathalie CARME, , Dominique GERARD, Christine CHRETIEN, Olivier REGNAULT, Benoît MARQUES, Caroline CANTIE.

Absents excusés: BOUMEDIENNE Mohamed, procuration à Benoît MARQUEZ ; Ludovic MARLOT procuration à Richard FERNANDEZ, Nadine HERAL, procuration à Jérôme CASIMIR

Secrétaire de séance : Lydie FOISSAC

**OBJET : AFFAIRE TOTEM FRANCE / MAIRIE DE FREJAIROLLES Convention
d'honoraires maître MOLY**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la société TOTEM France a déposé le 24 mars 2023, une déclaration préalable relative à la création d'un relais de radiotéléphonie.

Ce projet a été refusé par arrêté le 19 avril 2023. Afin de défendre les intérêts de la Commune, monsieur le maire indique au conseil municipal qu'il a contacté maître MOLY, avocate reconnue pour sa spécialité en droit public.

Celle-ci lui a présenté une convention d'honoraires définissant sa mission de conseil et d'assistance. Le tarif horaire proposé est de 240 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- **AUTORISE** monsieur le maire à signer la convention ci-annexée.

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois, an susdits et ont signé les membres présents.

Le maire
Jérôme CASIMIR

Le secrétaire de séance

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture

